PROAGRI POUR VOUS. AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



BON DIAGNOSTIC CARBONE

Installé depuis moins de 5 ans réduisez votre empreinte carbone et bénéficiez du soutien Plan de Relance





- Un accompagnement clé en main, adapté à votre projet global d'exploitation
- Un conseil qui allie réduction de votre empreinte carbone, de vos charges d'exploitation et une optimisation de vos revenus
- Une expertise transversale de nos conseillers pour engager une démarche de transition sur votre exploitation
- Une démarche de réduction d'empreinte carbone complémentaire à votre démarche d'installation





Engagez une démarche de progrès sur votre exploitation



Profitez de l'opportunité de bénéficier du Bon diagnostic carbone dans le cadre du plan de relance avec les Chambres d'agriculture



INFORMATION

S'informer et comprendre les enjeux du climat liés à mon système de production.



DIAGNOSTIC

Un état des lieux de vos émissions de gaz à effet de serre et de votre potentiel de stockage carbone, quelle que soit votre production.



ANALYSE DE VOS PRATIQUES

Une analyse de votre vulnérabilité au changement climatique et un conseil agro-pédologique incluant des analyses de terre.



PLAN D'ACTION

Une identification de leviers d'action bénéfiques au climat à horizon 15 ans, au regard de vos enjeux économiques et de votre démarche d'installation.



SUIVI DU PROJET

Un accompagnement personnalisé pour faciliter votre engagement dans le plan d'action.



SOUSCRIVEZ À LA DÉMARCHE BON DIAGNOSTIC CARBONE ENTRE 2021 ET 2022



Pourquoi s'engager dans un projet bas carbone accompagné par les Chambres d'agriculture?

- Gagnez en efficacité économique sur votre exploitation
- Adaptez votre système de production au changement climatique
- ✓ Valorisez votre image vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité
- Faites-vous rémunérer pour vos pratiques bénéfiques pour le climat grâce au Label Bas Carbone





90% du coût du conseil pris en charge par l'État et 10% restent à votre charge.

Ne perdez pas de temps!

Contactez les conseillers pour bénéficier du Bon diagnostic carbone.

Pour ceux qui seraient installés depuis plus de 5 ans, d'autres programmes régionaux d'accompagnement bas carbone existent. Renseignez-vous auprès du conseiller de votre Chambre d'agriculture ou de la Maison d'Elevage du Tarn



VOS CONTACTS

- Julien NEDELLEC 06 95 25 18 37 j.nedellec@tarn.chambagri.fr
- ★ Charlette FONTANEIL 05 63 48 83 18 charlette.fontaneil@elevage-tarn.fr